

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Connor, Clark, & Lunn Investment Management Ltd. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds de revenu élevé Renaissance (*Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 262 537 \$ au 31 août 2019 à 249 456 \$ au 29 février 2020, en baisse de 5 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 12 140 \$, qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 0,2 % pour la période, contre 0,9 % pour son indice de référence, soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

De septembre à décembre 2019, le marché boursier canadien a dégagé des rendements positifs en raison de l'amélioration du contexte macroéconomique. L'année 2019 qui était déjà solide s'est terminée en force, le rendement annuel ayant été le plus élevé à être enregistré au Canada depuis 2009. Au cours de la dernière partie de 2019, l'appétit à l'égard du risque des investisseurs en instruments de capitaux propres a été davantage stimulé alors que divers risques ont diminué à la suite de l'accord commercial de « phase 1 » entre les États-Unis et la Chine et de la stabilisation de l'activité économique mondiale. Les investisseurs sont devenus plus optimistes tout au long du quatrième trimestre, ce qui représente un changement important par rapport à la fin du troisième trimestre.

Les marchés ont continué à faire preuve d'optimisme et à afficher des rendements positifs au début de 2020, jusqu'à l'annonce de l'écllosion de la COVID-19. En raison de la hausse des cas à l'extérieur de la

Chine au cours de la dernière semaine de février, les préoccupations suscitées par la COVID-19 se sont intensifiées et les investisseurs commençaient à envisager la possibilité que l'incidence sur la croissance économique mondiale puisse se prolonger et s'intensifier. Les actions mondiales ont fortement chuté, l'indice S&P 500 ayant connu sa pire semaine depuis 2008. L'indice composé S&P/TSX a également reculé d'environ 9 % au cours de la dernière semaine de février. Au Canada, les sociétés énergétiques et de métaux de base sont celles qui ont le plus souffert (étant donné qu'une grande partie de la demande de nombreux produits de base provient de la Chine).

La sélection des titres dans le secteur des biens de consommation a pesé sur le rendement du Fonds, tout comme une sous-pondération considérable dans le secteur des technologies de l'information. Parmi les titres ayant nuí au rendement, notons Empire Co. Ltd. et Aliments Maple Leaf Inc.

Empire n'a pas bien fait par suite de la publication de ses résultats trimestriels en novembre. Les investisseurs étaient préoccupés par les commentaires de la direction de la société concernant un environnement de plus en plus concurrentiel dans le secteur des épiceries et l'affaiblissement des dépenses de consommation. Les résultats trimestriels de Maple Leaf ont été touchés négativement par la grippe porcine africaine et les investissements importants dans ses produits à base de protéines végétales.

La sélection de titres dans le secteur de l'énergie a contribué au rendement du Fonds. Une sous-pondération importante dans le secteur des matériaux et une surpondération modérée dans le secteur des services publics ont également contribué au rendement. Parmi les facteurs ayant favorisé le rendement, mentionnons la position dans Element Fleet Management Corp. et la surpondération modérée dans Intact Corporation financière.

Element Fleet a continué à mettre en œuvre son plan stratégique de réduction des coûts plus tôt que prévu. La société est également exposée à la croissance de la flotte d'Amazon.com Inc., qui a été un catalyseur de croissance des revenus. Intact Corporation financière a

obtenu de solides résultats financiers en raison de l'amélioration du contexte des primes d'assurance.

Le sous-conseiller a ouvert une nouvelle position dans WSP Global Inc., une société de services d'ingénierie qui exerce ses activités dans 30 pays. Cette société est particulièrement bien positionnée pour tirer parti de la croissance économique à l'extérieur du Canada. En 2020, le sous-conseiller s'attend à ce que les dépenses budgétaires soient un moteur de croissance économique, particulièrement en Europe. Les dépenses d'infrastructures devraient augmenter, ce qui favoriserait directement les activités d'ingénierie de la société. En outre, la société a de bons antécédents en matière d'acquisitions, ce qui pourrait également stimuler la croissance des bénéfices en 2020.

Une position existante dans le détaillant en alimentation canadien Empire a été accrue, sa nouvelle équipe de direction ayant dépassé les attentes dans le cadre du programme de réduction de coûts de son projet Sunrise, ce qui a entraîné une hausse de la croissance des bénéfices par rapport à celle de ses pairs. La position dans Rogers Communications Inc. a été éliminée, le sous-conseiller s'attendant à une croissance des bénéfices inférieure à la moyenne en 2020. La société a réévalué les tarifs de ses abonnements au sans-fil en faisant une promotion intensive de ses forfaits de données illimitées. La position dans Brookfield Infrastructure Partners L.P. a été réduite à la suite d'une période de forte hausse du cours de ses actions.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020.

L'écllosion de la COVID-19 (la maladie causée par un nouveau coronavirus) en Chine en décembre 2019, sa propagation subséquente et sa désignation en tant que pandémie mondiale ont entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale et une volatilité soutenue des marchés. Cette situation s'est répercutée sur les marchés mondiaux, les évaluations ayant considérablement fluctué depuis la fin de la période considérée, ce qui a eu ou pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs,

GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 11 794 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la

législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2020 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	9,60 \$	9,74 \$	9,68 \$	9,97 \$	9,56 \$	12,82 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,15 \$	0,31 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,57 \$
Total des charges	(0,12)	(0,23)	(0,24)	(0,25)	(0,25)	(0,30)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,44	0,23	0,44	0,39	(0,12)	(0,87)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,44)	0,25	0,28	(0,01)	1,12	(1,78)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,03 \$	0,56 \$	0,79 \$	0,45 \$	1,09 \$	(2,38) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,12 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Des dividendes	0,02	0,01	0,01	0,02	0,08	0,20
Des gains en capital	–	–	–	–	–	0,24
Remboursement de capital	0,22	0,23	0,23	0,22	0,16	–
Total des distributions³	0,36 \$	0,72 \$	0,72 \$	0,72 \$	0,72 \$	0,92 \$
Actif net à la fin de la période	9,26 \$	9,60 \$	9,74 \$	9,68 \$	9,97 \$	9,56 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	218 873 \$	232 206 \$	251 256 \$	278 735 \$	315 468 \$	377 560 \$
Nombre de parts en circulation⁴	23 637 413	24 194 667	25 790 764	28 808 085	31 633 399	39 480 433
Ratio des frais de gestion⁵	2,35 % *	2,35 %	2,35 %	2,35 %	2,46 %	2,45 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,35 % *	2,37 %	2,36 %	2,38 %	2,52 %	2,47 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 % *	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,08 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	25,89 %	44,63 %	42,08 %	40,16 %	49,11 %	119,88 %
Valeur liquidative par part	9,26 \$	9,60 \$	9,74 \$	9,68 \$	9,97 \$	9,56 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	13,61 \$	13,42 \$	12,97 \$	13,06 \$	12,24 \$	16,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,21 \$	0,43 \$	0,42 \$	0,42 \$	0,44 \$	0,74 \$
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,14)	(0,17)	(0,17)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,62	0,32	0,60	0,52	(0,16)	(1,26)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,66)	0,36	0,38	(0,02)	1,46	(1,98)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,10 \$	0,97 \$	1,26 \$	0,75 \$	1,57 \$	(2,70) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,53 \$	0,53 \$	0,53 \$	0,54 \$	0,53 \$
Des dividendes	0,08	0,06	0,06	0,07	0,15	0,24
Des gains en capital	–	–	–	–	–	0,22
Remboursement de capital	0,19	0,21	0,21	0,20	0,11	–
Total des distributions³	0,40 \$	0,80 \$	0,80 \$	0,80 \$	0,80 \$	0,99 \$
Actif net à la fin de la période	13,33 \$	13,61 \$	13,42 \$	12,97 \$	13,06 \$	12,24 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	17 445 \$	16 704 \$	16 760 \$	16 346 \$	16 718 \$	20 225 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 308 323	1 227 119	1 249 211	1 260 606	1 280 092	1 652 445
Ratio des frais de gestion⁵	0,94 %*	0,94 %	0,94 %	1,17 %	1,19 %	1,16 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,17 %*	1,19 %	1,18 %	1,19 %	1,19 %	1,54 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 %*	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,08 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	25,89 %	44,63 %	42,08 %	40,16 %	49,11 %	119,88 %
Valeur liquidative par part	13,33 \$	13,61 \$	13,42 \$	12,97 \$	13,06 \$	12,24 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	17,52 \$	16,86 \$	15,93 \$	15,67 \$	14,34 \$	18,44 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,28 \$	0,55 \$	0,52 \$	0,51 \$	0,52 \$	0,84 \$
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,81	0,40	0,75	0,61	(0,07)	(1,34)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,83)	0,51	0,45	(0,09)	1,78	(2,54)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,25 \$	1,44 \$	1,70 \$	1,01 \$	2,21 \$	(3,09) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$
Des dividendes	0,16	0,12	0,13	0,14	0,24	0,29
Des gains en capital	–	–	–	–	–	0,28
Remboursement de capital	0,10	0,14	0,13	0,12	0,02	–
Total des distributions³	0,39 \$	0,78 \$	0,78 \$	0,78 \$	0,78 \$	1,09 \$
Actif net à la fin de la période	17,37 \$	17,52 \$	16,86 \$	15,93 \$	15,67 \$	14,34 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	13 138 \$	13 627 \$	13 477 \$	13 426 \$	12 166 \$	9 249 \$
Nombre de parts en circulation⁴	756 376	777 766	799 337	842 848	776 609	645 023
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %*	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,07 %*	0,07 %	0,06 %	0,06 %	0,06 %	0,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 %*	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,08 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	25,89 %	44,63 %	42,08 %	40,16 %	49,11 %	119,88 %
Valeur liquidative par part	17,37 \$	17,52 \$	16,86 \$	15,93 \$	15,67 \$	14,34 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 29 février 2020, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	42,98 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	57,02 %	100,00 %

Rendement passé

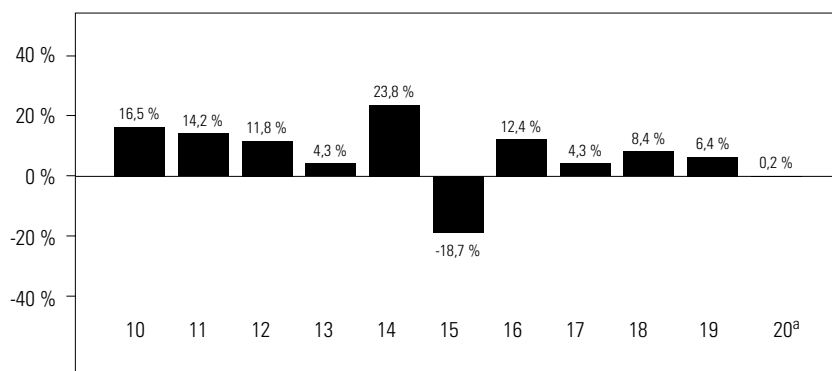
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

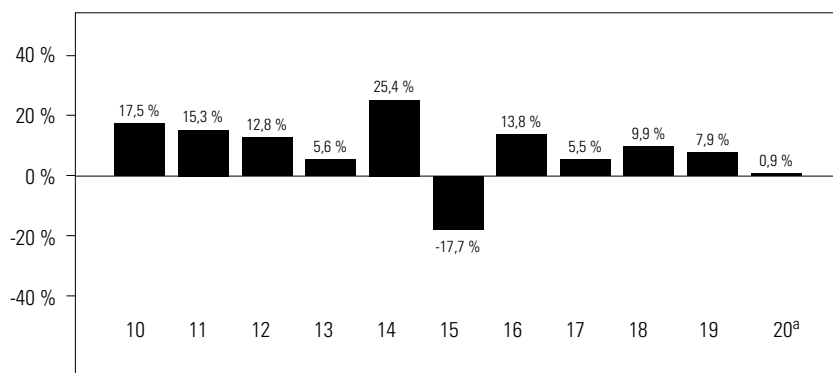
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



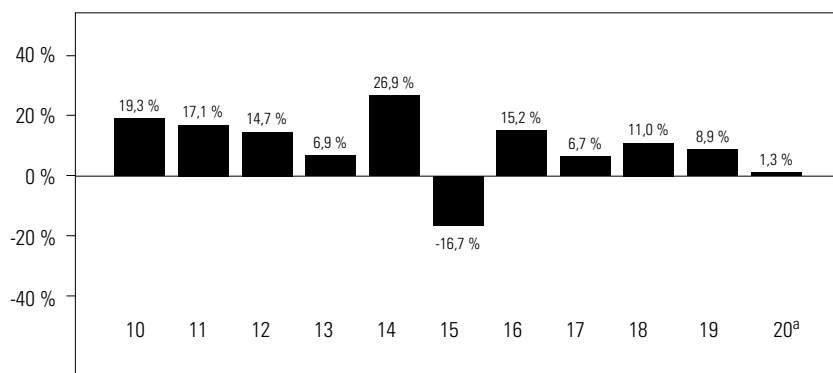
^a Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	25,6	Banque Royale du Canada	6,8
Biens de consommation de base	13,1	Microsoft Corp.	5,9
Énergie	11,4	Banque Toronto-Dominion (La)	4,8
Technologies de l'information	7,7	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,8
Industrie	7,3	Element Fleet Management Corp.	3,6
Immobilier	7,2	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,6
Services de communications	6,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,6
Services publics	6,4	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,1
Autres actions	6,3	Pembina Pipeline Corp.	3,0
Autres obligations	5,8	Empire Co. Ltd., catégorie A	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,6	Intact Corporation financière	2,7
Autres actifs, moins les passifs	-1,1	Thomson Reuters Corp.	2,6
		TELUS Corp.	2,4
		Merck & Co. Inc.	2,4
		BCE Inc.	2,4
		Mondelez International Inc., catégorie A	2,4
		Coca-Cola Co. (The)	2,4
		Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	2,3
		Suncor Énergie inc.	2,3
		Restaurant Brands International Inc.	2,0
		Shaw Communications Inc., catégorie B	2,0
		Colgate-Palmolive Co.	1,9
		Accenture PLC, catégorie A	1,8
		Northland Power Inc.	1,7
		TC Energy Corp.	1,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.